



LA VILLE DE SAINT-MAURICE RECRUTE

**Agent de restauration (H/F)
pour ses écoles maternelles et élémentaires
VACATIONS**

La ville de Saint-Maurice recrute un agent de restauration pour ses écoles maternelles et élémentaires (H/F). Placé(e) sous l'autorité hiérarchique du Directeur du service de la Famille et du Jumelage, vous participez à la préparation ainsi qu'à la distribution des repas, à l'accueil des convives et à l'entretien du matériel et des locaux de restauration dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité, **vous assurerez les missions suivantes** (liste non exhaustive) :

- Réception et contrôle des livraisons
- Préparation et mise en place des denrées alimentaires
- Mise en température les plats en respectant les préconisations du prestataire de service
- Contrôle des températures des plats et des armoires frigorifiques
- Mise en place de la salle de restaurant et effectue le service à table
- Accueil des enfants
- Assure le suivi et la conservation des échantillons témoins
- Participe aux animations du restaurant scolaire

- Nettoyage de la salle de restaurant et de l'office
- Lave la vaisselle, les couverts utilisés lors du service
- Nettoyage et désinfection du matériel (four, frigo, micro-onde, plan de travail, grille de ventilation, chariot, etc.)
- Balayage et lavage des sols du restaurant et des parties communes
- Nettoyage et désinfection des sanitaires, approvisionne les essuie-mains, papier toilette et savon

Qualités requises :

- Organisé, rigoureux et dynamique
- Autonomie et réactif, dans le respect du cadre hiérarchique et réglementaire
- Qualités relationnelles et sens du travail en équipe
- Sens du service public

Profil recherché :

- Idéalement diplômé(e) d'un CAP agent de restauration collective, et/ou expérience restauration collective souhaitée
- Connaissance de la méthode HACCP
- Respect des règles de sécurité et d'hygiène alimentaire
- Maîtrise des procédures de nettoyage et désinfection
- Connaissance des gestes et postures de travail (manutention, entretien des locaux)

Conditions particulières :

- Temps de travail à temps complet, cycle hebdomadaire de 36h30 (lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h15 à 15h30 - mercredi et vacances scolaires : de 9h30 à 17h00)
- Remboursement des frais de transport (à hauteur de 75%)

Merci d'adresser votre candidature (CV + lettre de motivation)

par courrier à

Monsieur le Maire – Vice-Président de Paris Est Marne & Bois
Hôtel de Ville – Direction des Ressources Humaines
55 rue du Maréchal Leclerc – 94410 SAINT-MAURICE

ou par mail

ressources.humaines@ville-saint-maurice.fr